



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 1

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 22/09/2026

DELIBERATION n° CEVE – 2026 – 30 – AC- 003

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté de d'administration et communication*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2026-01-DEVE-001 du CEVE du 24 mars 2026 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté d'administration et communication,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'administration et communication pour 2026-2027 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Masters

MCC MASTER AES_Emploi Public- 2026-2027_v2
--

MCC MASTER AES_Gouvernance des entreprises 2026-2027.v2

TYPE	MASTER	Délibération N°CEVE-2026-30-AC-003
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	Année universitaire 2026-2027 Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
PARCOURS TYPE	Emploi Public	
MODALITE MCC	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français ou en anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Les 2 années du Master mention AES parcours-type Emploi public sont accessibles en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 1 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année		
En Master 2 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE de cours sont validées isolément ou par compensation, hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA). - Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique			Observation	Travail personnel étudiant (estimation en heures de travail)
Parcours-type	Emploi Public - FI / FC									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée (Max)	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (Formation initiale et Formation continue)			30	30	Oui	Non						
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)												
UE	S1	UE Utilisation des ressources en ligne		14	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30	
UE	S1	UE Système d'information et décision		28	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30	
UE	S1	UE Méthodologie de gestion de projet		28	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BC02)												
UE	S1	UE Droit public - institutions européennes	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	
UE	S1	UE Principes généraux de management des organisations - RSE	15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30	
UE	S1	UE Droit administratif appliqué aux 3 fonctions publiques	28		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1:30	
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)												
UE	S1	UE Langues vivantes 1 (anglais obligatoire et une 2ème langue au choix)			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais 1		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Choix	S1	Choisir une seconde LV parmi :		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Espagnol 1												
Matière	S1	Allemand 1												
Matière	S1	Italien 1												
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)					Oui	Oui						
UE	S1	UE Histoire de l'État et de la décentralisation	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	
UE	S1	UE Protection sociale - Sécurité et santé au travail	21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30	
UE	S1	UE Préparation aux concours de la fonction publique	20		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30	
TOTAL SEMESTRE	S1		126	100	30	30								

[illegible]

[illegible]

TYPE	MASTER	Délibération N°CEVE-2026-30-AC-003
COMPOSANTE	UFR ADMINISTRATION COMMUNICATION	Année universitaire 2026-2027 Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DELIBERATION N°CEVE-2026-06-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
PARCOURS TYPE	Gouvernance des entreprises	
MODALITE MCC	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Hormis les cours de langues vivantes, les enseignements peuvent être dispensés en français ou en anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le Master mention AES parcours Gouvernance des entreprises est accessible en contrat d'alternance. Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise (Note du livret de l'alternant). A la fin du semestre 2, rédaction par l'alternant d'un projet professionnel appliqué donnant lieu à soutenance pour Master 2.		
En Master 1, pour les étudiants de formation initiale, possibilité de substituer le stage ou le projet tuteuré par les modules "sensibilisation à l'esprit d'entreprendre" ou "valorisation de l'engagement associatif", organisés par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Insertion Professionnelle de l'université (SUIO-IP). Ces modules impliquent une assiduité à plusieurs ateliers et les étudiants seront évalués à l'issue (fiche « Mon engagement associatif » ou « Mon projet de création d'activité » issue de la plateforme PEC + interview d'un acteur associatif ou d'un entrepreneur).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En Master 1 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année		
En Master 2 : - Obtention d'une moyenne d'au moins 10/20 à l'année		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE de cours sont validées isolément ou par compensation, hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA). - Les UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA) sont validées isolément sans compensation et ne peuvent compenser les autres UE. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation hors UE Connaissance de l'environnement professionnel ou Accompagnement en entreprise (PPA).		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE										Session unique			Observation	Travail personnel étudiant (estimation en heures de travail)
Parcours-type	Gouvernance des entreprises - FI / FC										Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	SI CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée (Max)		
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (Formation initiale et Formation continue)			30	30	Oui	Non							
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BC01)													
UE	S1	UE Informatique	6	9	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30		
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BC03)													
UE	S1	UE Langues vivantes 1 (anglais obligatoire et seconde au choix)			4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais 1		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Choix	S1	Choisir une seconde LV parmi :		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S1	Espagnol 1													
Matière	S1	Allemand 1													
Matière	S1	Italien 1													
Bloc	S1	Bloc de compétences transversales : Appui à la transformation en contexte professionnel (RNCP34081BC04)													
UE	S1	UE Réunion de rentrée		3	/	/	Non	Non							
UE	S1	UE Economie de l'environnement	21	12	6	6	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 4 / CC = 2	2	Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Droit des solidarités	21	12	5	5	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 3 / CC = 2	2	Ecrit	1:30		
Bloc	S1	Bloc de compétences disciplinaires : Assurer de manière optimale les risques affectant les personnes et la situation financière de l'entreprise					Oui	Oui							
UE	S1	UE Droit des groupements	21		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Droit public : Institutions européennes	21		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Gouvernance et finance des entreprises	21	7,5	3	3	Oui	Oui	CC+CT (Contrôle continu+Contrôle terminal)	CT = 2 / CC = 1	2	Ecrit	1:30		
UE	S1	UE Mode de règlement des conflits	21		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Ecrit	1:30		
TOTAL SEMESTRE	S1		132	73,5	30	30									

[illegible]

MASTER 1		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									Session unique			Observation	Travail personnel étudiant (estimation en heures de travail)
Parcours-type		Gouvernance des entreprises - ALTERNANCE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre minimum d'évaluation(s)	Nature	Durée (Max)		
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (Formation en alternance)				30	30	Oui	Non						
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Usages avancés et spécialisés des outils numériques (RNCP34081BCD1)													
UE	S2	UE Informatique	6	9	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2	Ecrit ou Oral	1:30		
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Communication spécialisée pour le transfert de connaissances (RNCP34081BCD3)													
UE	S2	UE Langues vivantes 1 (anglais obligatoire et seconde au choix)				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais 2			15	2	2			CCI (CC Intégral)		2			
Choix	S2	Choisir une seconde LV parmi :			15	2	2		CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Espagnol 2													
Matière	S2	Allemand 2													
Matière	S2	Italien 2													
Bloc	S2	Bloc de compétences transversales : Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (RNCP34081BCD2)													
UE	S2	UE Accompagnement en mission entreprise (tutorat pédagogique)				5	5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire			
Bloc	S2	Bloc de compétences disciplinaires : Définir des stratégies en prenant en compte le contexte économique et social, et ses évolutions													
UE	S2	UE Principle and challenges of circular economy (cours en anglais)		15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Stratégie		21	12	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Ecrit ou Oral	1:30		
UE	S2	UE Stratégie et accompagnement au changement		21		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	1:30		
UE	S2	UE Management des organisations et impact TICE			15	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)	2	Rapport	1:30		
Bloc	S2	Bloc de compétences de spécialités													
UE	S2	UE Droit des affaires		21		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	1:30		
TOTAL SEMESTRE		S2		84	66										
TOTAL ANNUEL		S2		216	139,5										

[illegible]

[illegible]

[illegible]